



FIN DE JOON

UNE NOUVELLE ÈRE POUR LES PNC D'AIR FRANCE ?



Janvier 2019

navigants@unac.asso.fr

Après la «croissance rentable» vantée par De Juniac qui consistait à diminuer avions et PNC au prétexte d'un coût déconnecté du marché, après l'externalisation de 10% de nos emplois vers Joon décidée par Janaillac pour nous punir de la grève de l'été 2016 (projet rendu possible par la signature du SNPL) c'est quasi 2 000 emplois PNC qui ont disparu dans la Compagnie ces 10 dernières années...

Mais c'est aussi l'absence de perspectives de carrières, le sentiment d'être les mal-aimés de cette Compagnie alors que nous sommes les garants de la satisfaction de nos clients et donc un vecteur majeur de ré-achat, qui plombe le moral des troupes depuis trop d'années.

Bien que limitant le développement de Joon à 18 avions MC et 10 avions LC, le 1er accord de périmètre de l'histoire PNC que nous avons été les seuls à négocier ne permettait toutefois pas d'inverser cette tendance nécosante en engageant la Direction à réaliser de la croissance en propre AF.

Par ailleurs les conditions de travail et de rémunération des PNC de Joon les empêchait d'envisager ce métier magnifique à l'échelle d'une Carrière malgré un travail syndical en construction.

Une opportunité nouvelle s'est présentée avec l'arrivée aux manettes de Mr. Ben Smith qui regrette que la marque Air France ne soit pas assez exploitée et qui pense que c'est en donnant des perspectives positives à ses salariés que l'on pourra réussir à redevenir le fleuron passé et à redonner confiance en l'avenir à tous les collaborateurs de cette entreprise.

Nous partageons évidemment cette vision et nous avons donc négocié les conditions de ce changement positif pour tous depuis début décembre 2018, en liaison avec notre section Joon.

DES AVANCÉES CONCRÈTES ET DES CONSÉQUENCES DANS NOTRE VIE DE TOUS LES JOURS

Conformément aux annonces de la Direction d'aujourd'hui nous vous confirmons que la Compagnie Joon va bientôt disparaître. Les avions, les escales et les Emplois PNC vont revenir au sein de la Compagnie Air France à des conditions enfin décentes !

Avec les 260 embauches en CDI déjà prévues cette année pour remplacer les départs naturels, nous prévoyons désormais un total de plus de 1 200 embauches dont les PNC de Joon. Ils seront intégrés en HST au fur et à mesure de l'année.

De plus cela va entraîner des promotions en quantité importante : Outre le redimensionnement à la hausse des sélections CC et CCP actuelles, la Direction du PNC se prépare déjà à de nouvelles sélections en 2019, permettant à des centaines d'HST et des dizaines de CC de monter en grade.

Les effets se feront aussi sensiblement sentir dans la satisfaction de nos DDA, de nos Congés Annuels ou encore de nos Temps Alternés, bref dans notre quotidien à tous !

Votre confiance nous engage